

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 333

Artikel: Quinzaine... de vacances

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quinzaine... de Vacances

Il faut le confesser: la Rédaction du Mouvement a fait l'école buissonnière.

Le temps était si beau, les matinées de juin si rayonnantes, la capitale si animée, si brillante, les musées, les théâtres et les palais offraient encore tant de richesses artistiques, tant d'évocations historiques, alors que, dans les vallonnements du Wiener Wald, les sureaux embaumaient l'air autour de la fontaine de Schubert, et qu'il semblait entendre chanter la caille de la Symphonie pastorale dans les prairies diaprées de campanules où a erré Beethoven, — si bien que, une fois les séances du Congrès du Conseil International des Femmes terminées, et au lieu de reprendre sagement le chemin du retour, la Rédactrice se laissa entraîner à flâner au milieu de tant de souvenirs. Puis, lorsqu'elle monta dans le train, comment résister à l'attrait de Salzbourg, qui lui offrait au passage la silhouette crénelée de sa forteresse, les domes de ses églises, la musique de ses cloches, le charme discret et évocateur de la maison où vécut Mozart enfant, comme la poésie de son vieux cimetière fleuri d'iris, les paysages verdoyants de ses lacs, et les lointains bleutés de ses montagnes? Et se trouvant ainsi à deux heures d'express de Munich, comment renoncer à l'appel des vieux maîtres de la Pinacothèque, aux Apôtres de Dürer, aux représentations du Ring wagnérien, aux souvenirs historiques des palais et des châteaux bavarois?... Si bien qu'ayant ainsi, d'heure en heure et de jour en jour, allongé son absence, la rédactrice a été brusquement ramenée à la conscience de sa tâche d'informatrice en se trouvant tout à coup devant une pile de journaux à dépouiller, de lettres à lire, d'informations à contrôler, de nouvelles à relater, non pas seulement quant au Congrès de Vienne, mais sur une foule d'Assemblées, de séances, de discours, d'événements, qui, tous, touchent peu ou prou à notre mouvement: et les réunions à Genève, au début de ce mois, de l'Union des Associations pour la S. d. N., auxquelles ont participé des femmes, et où ont été discutées des questions nous intéressant; et la Conférence Internationale du Travail, qui est en pleine session au moment où ces lignes sont écrites, à laquelle prennent part treize femmes déléguées et conseillères techniques, et dont l'ordre du jour, qui touche à la durée du travail des employés, tient à cœur, à tant de femmes gagnant péniblement leur vie, et à nous aussi par conséquent; et l'Open Door International, qui a choisi ce moment précis de la session de la Conférence pour venir discuter à Genève les problèmes sur lesquels se divisent les écoles féministes; et la réunion à Zurich, l'autre semaine, des déléguées des Frauenzentrale et des Unions de Femmes de toute la Suisse; et à Zurich encore, l'exposition de la « Zika », qui ne peut laisser indifférentes les maîtresses de maison et les ménagères; et des Assemblées générales d'Associations féminines suisses en perspective pour ce mois de juin; et la discussion, puis la votation, au Conseil National, de ce fameux projet de loi sur l'assurance-vieillesse, qui a tant préoccupé nos Sociétés féminines; et la loi sur la création d'une tutelle officielle à Genève; et nous en oublions certainement dans la hâte du retour... Beethoven et Mozart, Cavalier à la Rose et Maîtres Chanteurs, Rubens et Velasquez, jardins du Belvédère et parcs de Schoenbrunn ou de Nymphenbourg, que vous êtes loin!...

— Que nos lecteurs d'abord excusent notre retard à faire paraître ce numéro, pour lequel nous avons fait toute diligence, et que suivra un autre numéro, à la date accoutumée et réglementaire de sa parution, la semaine prochaine. Puis, qu'ils nous fassent confiance pour les renseigner, au plus vite et au mieux sur tous les événements saillants de ces semaines, et notamment sur le Congrès de Vienne, sur lequel nous publions aujourd'hui déjà un premier article. Et enfin, qu'ils veuillent bien s'imaginer, à travers ces lignes, avoir, eux aussi, respiré l'odeur des cytises de la campagne viennoise, et subissant ainsi la légère griserie d'une valse entraînante, qu'ils pardonnent à leur rédactrice le péché véniel d'une école buissonnière de huit jours... Une fois n'est pas coutume, et nous ne recommencerons pas de sitôt... hélas!

E. Gd.

Le Congrès de Vienne

(Conseil International des Femmes)

I. Le travail des Commissions

Rendre compte du travail des Commissions est, somme toute, la tâche la plus facile, car c'est naturellement au sein des Commissions qu'il s'effectue le plus de besogne. C'est là aussi que se rencontrent les spécialistes des différents pays, et que, dans ces cercles restreints, il est possible de travailler de façon plus approfondie qu'en séances plénières. Il est seulement dommage que, pour différents motifs, tous les pays ne puissent pas déléguer à ces réunions de Commissions de véritables experts des questions traitées; et il est également dommage qu'en raison des grandes distances à parcourir, tous ne puissent pas envoyer des délégations complètes, et que chacun d'entre eux ne soit pas par conséquent représenté dans chaque Commission. Toutefois, il est un peu honteux pour nous autres Européennes que des déléguées viennent toujours plus nombreuses d'Australie, de Nouvelle-Zélande, des États-Unis, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique du Sud et de la Palestine, alors que nous avons tant de peine à nous décider à visiter un autre continent! La Suisse a été, comme il fallait s'y attendre, bien représentée au Congrès de Vienne: nous étions 10 déléguées, accompagnées d'environ 8 remplaçantes.

En tentant ici de rendre compte des travaux des Commissions, nous nous attacherons surtout à ceux de la Commission pour la paix et la S. d. N., et à ceux de la Commission pour l'égalité de la morale, celle qui signe ces lignes étant spécialement déléguée à ces séances.

La paix et la S. d. N. ! L'une des plus importantes Commissions du C. I. F., dont le travail consiste essentiellement à appuyer l'activité de la S. d. N. en exprimant la volonté des femmes de toutes les nations, et, comme l'a si bien relevé Dr. Luders à l'une des séances, à se trouver toujours d'une étape plus en avant que la S. d. N., qui, étant composée de délégués de gouvernements, est de ce fait plus entravée dans son action que nous autres femmes, qui ne représentons point encore de gouvernements. Une autre tâche de cette Commission consiste aussi à fortifier dans les différents pays l'esprit de paix, et à faire connaître les buts de la S. d. N. Des résolutions avaient été présentées, dont le texte trop général et très prudent, a été précisé, sur la proposition de Dr. Luders; nous ne pouvons, faute de place, donner ici ce texte *in extenso*, et nous nous bornons à en indiquer l'essentiel. La Résolution No 35, par exemple, demande qu'un système de règlement pacifique de tous les conflits soit créé, qui ne comporte aucune lacune, le Pacte de la S. d. N. laissant encore, comme on le sait, quelques portes de derrière entr'ouvertes pour des cas de guerre. Le C. I. F. déclare soutenir le projet élaboré par la IX^{me} Assemblée en faveur du règlement pacifique des différends internationaux (Résolution 35), et exprime l'espoir que, comme premier résultat de la Conférence de Londres sur le désarmement naval, de nouvelles conventions pourront bientôt être conclues, qui rendront possible une limitation générale des armements navals dans le plus court délai (Résolution 36). Il engage aussi ses Conseils nationaux, et avec eux les femmes du monde entier, à mener une propagande systématique, par laquelle une politique de paix pourra être suivie conformément au Pacte de la S. d. N. — La Résolution suivante nous paraît aussi très importante (No 40): Le C. I. F. invite les Conseils nationaux à étudier les Conventions de la S. d. N. et du B. I. T. en vue de leur adaptation à leurs pays respectifs, à travailler à leur ratification et à leur application, et engage les Conseils nationaux à agir auprès de leurs gouvernements respectifs, afin que ceux-ci appliquent loyalement en paroles comme en actes les conventions qu'ils ont signées. Pour répandre encore l'idée de paix, il faut déjà commencer auprès de la jeunesse, et la Commission demande que l'éducation de l'enfance se fasse dans un esprit de compréhension internationale, exprimant dans cette Résolution (No 38) des idées que l'active présidente de la Commission d'éducation de l'Association suisse pour la S. d. N., M^{lle} Somazzi, et ses collabo-